



2ème édition

Le programme

LA RENTRÉE

DES VIF*

*violences intrafamiliales



Tous les mardis
septembre 2025



De 18:30 à 20:30

Inscription sur :

institut-dfp.com

02 SEPTEMBRE 2025

18H30-20H30 LE CONTRÔLE COERCITIF ET LES ENFANTS

Agathe WEHBÉ, Avocate associée en droit de la famille et du patrimoine
Andreea GRUEV-VINTILA, Docteure en psychologie, maîtresse de conférences
habilitée à diriger des recherches, Hors classe, à l'Univ. Paris Nanterre

Formation en cours de finalisation.

09 SEPTEMBRE 2025

18H30-20H30 LA RE-VICTIMISATION SECONDAIRE DES VICTIMES DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Me Anne-Sophie LAGUENS, Avocat en droit pénal et droit civil
Madame Isabelle DREAN-RIVETTE, présidente de la Commission
recherches auteurs du Comité National des Violences Intrafamiliales,
Membre de la Chaire Humanités Numériques du Centre de Recherche de
la Gendarmerie Nationale, Docteur en droit, Auteure et Magistrat

La formation sur 2H aura pour but de définir et d'identifier les comportements judiciaires qui peuvent conduire à une victimisation secondaire. À travers notamment l'étude de la jurisprudence européenne, les mécanismes de victimisation seront étudiés et leur indemnisation sera envisagée.

- Identifier ce qui peut constituer une victimisation secondaire au stade de l'enquête, puis devant les juridictions.
- Identifier ce qu'elle n'est pas.
- L'invoquer à l'audience.

Niveau : Intermédiaire

Prérequis : Pratique pénale

Fonctionnement du cycle

Possibilité de s'inscrire au cycle complet ou de choisir le ou les ateliers qui vous intéressent le plus.

Pour plus d'informations, écrivez-nous à l'adresse

✉ information@institut-dfp.com

16 SEPTEMBRE 2025

18H30-20H30 LE SUICIDE FORCÉ, CONSÉQUENCE DES VIOLENCES CONJUGALES

Me Marion VIVIEN, Avocat inscrit au barreau de Paris

Me Virginie VERNAT, Avocate en droit de la famille et droit de l'enfant

Formation en cours de finalisation.

23 SEPTEMBRE 2025

18H30-20H30 MASTER CLASS : RÉDIGER DES ÉCRITURES DANS UN DOSSIER DE VIOLENCES CONJUGALES

Me Guillaume BARBE, Avocat associé en droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine au cabinet Ivoire Famille, inscrit au barreau de Paris

Me Anne SANNIER, Avocat en Droit de la famille, des personnes et de leur Patrimoine

La formation, sous la forme d'une « Master Class », consistera à appréhender comment bien rédiger une argumentation sur les violences intrafamiliales dans les dossiers JAF.

Il sera donné des exemples de rédaction et de construction d'une argumentation, selon les types de violences c'est-à-dire comment les qualifier et les ordonner, les événements judiciaires déjà intervenus notamment devant le juge des enfants ou en matière pénale, les demandes formulées, selon le type d'instance (demande d'ordonnance de protection – modalités de l'autorité parentale – requête à bref délai) et le juge (JAF – Cour d'appel).

Seront inclus aux exemples d'argumentations : le droit positif, mais aussi des références aux conventions internationales ratifiées par la France, à la jurisprudence de la CEDH, à la jurisprudence de la Cour de cassation, des cours et tribunaux, aux outils exploitables au soutien du développement juridique, aux autres données de la science utilisables.

- Maîtriser l'organisation d'une argumentation juridique adaptée et convaincante dans un dossier de violences intrafamiliales devant le JAF.

Niveau : Intermédiaire / Confirmé

Prérequis : Connaître les textes du Code civil et du Code de procédure civile applicables au contentieux des violences intrafamiliales et pratiquer régulièrement la matière du contentieux familial.

Infos pratiques

Ateliers en distanciel. Lien fourni après inscription.

Inscriptions : [Sur le catalogue IDFP.](#)

Public

Avocats en droit de la famille / pénal, notaires, magistrats, greffiers, assistants de justice, personnel associatif, professionnels du droit...
Prérequis

8h de formation continue.



Les 2, 09, 16 et 23 sept. 2025

Tarifs

Prix pour le cycle complet :

Adhérents : 120 € HT

Non adhérents : 180 € HT

Prix par atelier :

Adhérents : 40 € HT

Non adhérents : 60 € HT

[Demander l'adhésion](#)

Possibilité de s'inscrire au cycle complet ou de choisir le ou les ateliers qui vous intéressent le plus.

Modalités et délais d'accès

Formation en distanciel sur Zoom. Inscriptions ouvertes jusqu'au 01/09/2025.

Une fois la formation suivie, vous recevrez les ressources complémentaires dans un délai de 10 jours.

En cas d'absence, vous recevrez également les ressources complémentaires sous condition d'inscription.

Une fois la formation suivie, vous bénéficiez d'un accès illimité aux ressources.

Éligible à la FCO et certifiée Qualiopi.

Toutes nos formations permettent de valider vos heures et sont susceptibles d'une prise en charge par le FIF-PL.

Partenaire :  LexisNexis®